

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2019/ 090 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER
AU GRADE SUPERIEUR**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 001/CNT/2012 du 17 janvier 2012, portant statut général des militaires ;

Vu le décret D/2018/ 067 /PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2018/ 073 /PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Le décret D/2018/ 243 /PRG/SGG du 08 octobre 2018 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale,

DECRETE

Article 1^{er} : Le Général de Brigade Alpha Ousmane **DIALLO**, matricule 17 109/G, Inspecteur Général des Forces Armées Guinéennes, est promu au grade de **Général de Division** à titre exceptionnel.

Article 2 : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 16 MARS 2019

Professeur Alpha CONDE